

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p>Date de convocation : 02/03/2026</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="17"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="15"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="15"/></p> <p>Date d'affichage : 10/03/2026</p> <p>Date de publication : 10/03/2026</p>	<p>Le 09 mars 2026 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Anne-Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER</p> <p>Étaient représentés : -</p> <p>Absents : Lionel COUBRA et Nathalie KATSAMANTOU</p> <p>Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY</p>
---	---

DÉLIBÉRATION N° 2026-10**OBJET : Vote d'une subvention à l'association sportive du collège de Saint-Selve**

Pour rappel, l'association sportive d'établissement a été créée le 04 octobre 2022 avec pour objet d'organiser et de développer d'une part la pratique volontaire d'activités sportives et d'expression et d'autre part l'apprentissage de la vie associative.

Cette association est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire qui organise différentes manifestations, rencontres et championnats aux niveaux district, départemental, académique voire national. Tous les élèves du collège de Saint-Selve peuvent adhérer à l'association, certains étant issus de Cabanac-et-Villagrains.

Les enseignants d'EPS, membres de l'AS, encadrent les activités sportives suivantes : badminton, handball, cross, raid APPN et basket-ball. Les élèves commencent à obtenir de bons résultats en compétition et sortent donc du district en participant aux rencontres départementales ou académiques, ce qui entraîne des frais de transport supplémentaires.

Afin de pouvoir poursuivre et développer ses activités, de faire face aux divers frais de fonctionnement (affiliations et licences UNSS, cotisations district, frais de transports...) et de continuer à proposer des séjours ou des journées de découvertes d'activités physiques de pleine nature, l'association sollicite financièrement depuis plusieurs années les 5 communes concernées à hauteur de 150 € par commune. De son côté, l'AS reste active en organisant des actions pour récolter des fonds.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer, comme l'année dernière, une subvention de 150 € à l'association sportive du collège de Saint – Selve.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 15/03/2026

Reçu en préfecture le 15/03/2026

Publié le

ID : 033-213300775-20260309-2026_10-DE



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 09 mars 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Katia Pédemay', written over a horizontal line.

Katia PÉDEMAY